



Commission Locale de l'Eau  
du Bassin de la Vouge  
Secrétariat : SBV

Gevrey-Chambertin, le 21 mars 2022

Madame ZITO Florence  
Présidente de la  
Commission Locale de l'Eau  
du Bassin de la Vouge

A

Madame la Directrice de la DDT de Côte d'Or  
Service de l'Eau et des Risques  
Bureau Police de l'Eau  
A l'attention de M. CHARTON Christophe  
57 rue de Mulhouse  
BP 53317  
21 033 DIJON CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOILLIN

Objet : Avis sur la demande de création d'un busage sur le ruisseau des Vernes situé à Aubigny-en-Plaine

Référence : 2021\_07\_DDT

Madame la Directrice,

Par courriel reçu le 25 février 2022, vous avez transmis, au titre du code de l'environnement, le dossier visant la création d'un busage sur le ruisseau des Vernes situé à Aubigny-en-Plaine, porté par M. BANKAERT.

Les observations de la CLE sur cette demande se font en cohérence avec le SAGE de la Vouge adopté le 3 mars 2014, notamment avec :

- Objectif général II : Maîtriser, encadrer et accompagner l'aménagement du territoire ;
- Objectif général IV : Préserver et restaurer la qualité des cours d'eau et de leurs milieux annexes en améliorant leur fonctionnement morphologique et écologique ;
- Disposition IV-6 : Préserver et restaurer la continuité écologique (biologique et sédimentaire) des cours d'eau ;
- Disposition IV-8 : Pérenniser les travaux de gestion de la ripisylve et la conservation des corridors biologiques.

La CLE de la Vouge n'a pas de remarque générale formulée sur ce projet ; toutefois, elle s'inquiète au regard des arrivées d'eau constatées lors d'épisodes pluvieux intenses, de la taille des deux buses que le demandeur envisage de mettre en place (1 mètre de diamètre). Le risque, en cas de montée importante des eaux dans le ruisseau, est pour le propriétaire d'amplifier les phénomènes de débordement au droit de ses parcelles.

Aussi, sans que cela soit coercitif, la CLE incite le demandeur à poser des ouvrages d'une taille plus importante qu'envisagée et de forme rectangulaire, de nature à limiter les phénomènes d'accumulation de débris (embâcles), donc de débordement.

CLE Vouge – 25 avenue de la gare – 21 220 Gevrey Chambertin  
Téléphone : 03-80-51-83-23  
Courriel : [bassinvouge@orange.fr](mailto:bassinvouge@orange.fr)  
Site Internet : [www.bassinvouge.com](http://www.bassinvouge.com)  
[www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge](https://www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge)

Sous cette réserve, la CLE donne à un avis favorable au projet de création d'un busage sur le ruisseau des Vernes situé à Aubigny-en-Plaine porté par M. BANKAERT.

Veillez agréer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées.

La Présidente de la CLE de la Vouge  
Florence ZITO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ZITO', with a horizontal line underneath it.